

SOCIÉTÉS D'EXERCICE LIBÉRAL : PUBLICITÉ DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES ET AU BODACC

La publicité de l'immatriculation ou de l'inscription modificative relative à une société d'exercice libéral (SEL), dans un journal d'annonces légales (JAL) et au Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC), est obligatoire sauf en cas de dispense prévue par un texte pour certaines activités. Le tableau ci-après liste les différents cas devant être retenus.

Activités	Immatriculation		Inscription modificative	
	JAL	BODACC	JAL	BODACC
Administrateur judiciaire	Non	Non	Non	Non
Avocat	Non	Non	Non	Non
Avoué près la Cour d'Appel	Non	Non	Non	Non
Chirurgien-dentiste	Oui	Oui	Oui	Oui
Commissaire aux comptes	Oui	Oui	Oui	Oui
Commissaire-priseur	Non	Non	Non	Non
Directeurs et directeurs adjoints de laboratoires d'analyse de biologie médicale	Oui	Oui	Oui	Oui
Expert agricole et foncier et expert forestier	Oui	Oui	Oui	Oui
Commissaire de justice	Non	Non	Non	Non
Infirmier ou infirmière, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste, orthoptiste et diététicien	Oui	Oui	Oui	Oui
Mandataire judiciaire	Non	Non	Non	Non
Notaire	Non	Non	Non	Non

Sage-femme	Oui	Oui	Oui	Oui
------------	-----	-----	-----	-----